

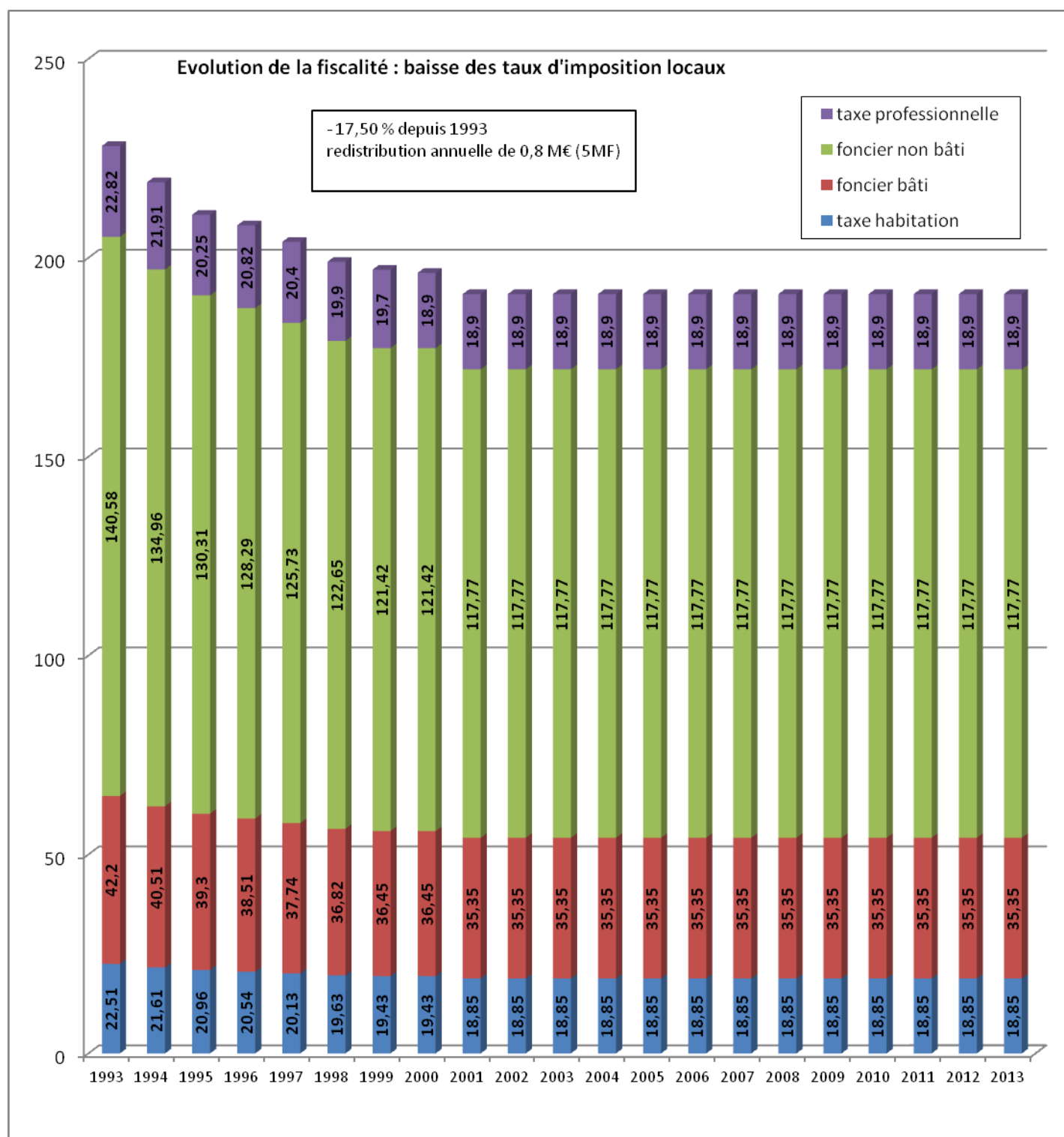
## INTRODUCTION

A l'occasion du vote du Compte Administratif 2012, nous allons présenter dans ce rapport l'évolution des principales données budgétaires depuis 1993.

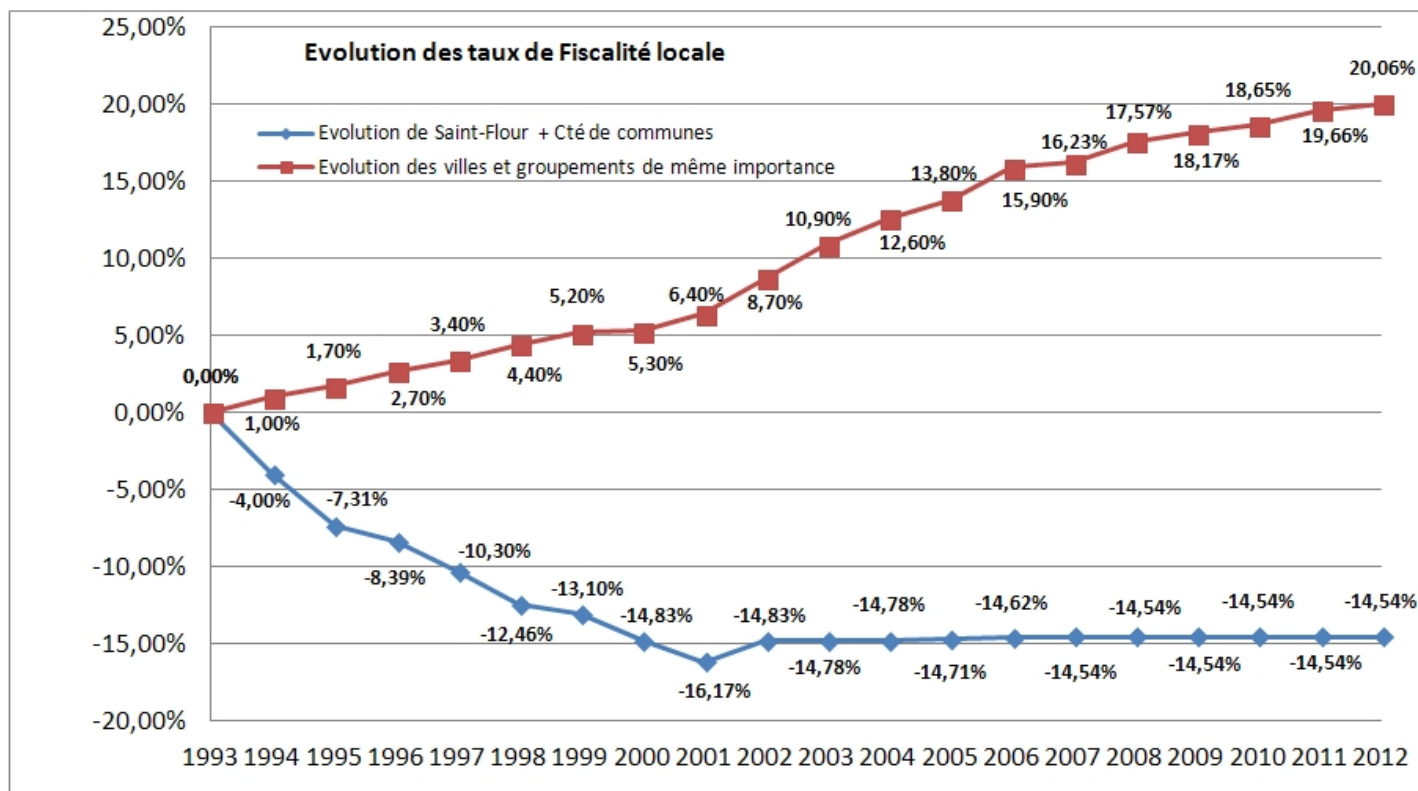
### I- FONCTIONNEMENT

#### a) Fiscalité

Comme nous nous y sommes engagés, la baisse des taux d'imposition locaux est effective depuis 1993. Cette année les taux d'imposition locaux sont identiques à ceux des années 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011 et 2012 après une baisse de 17,50% depuis 1993, ce qui permet une redistribution annuelle aux Sanflorains de 0,8 Millions d'€uros.

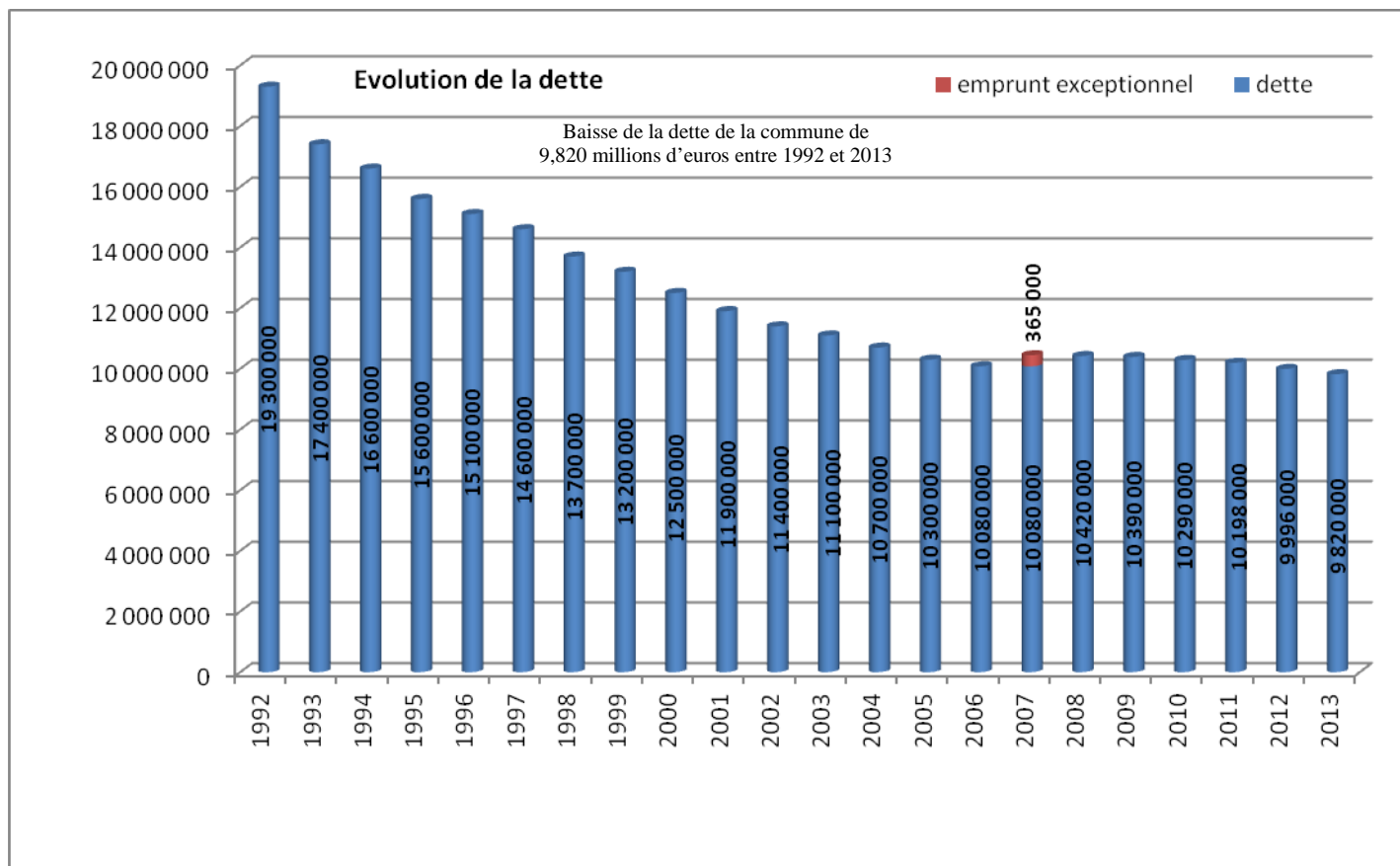


\* *Évolution des taux de fiscalité locale :*

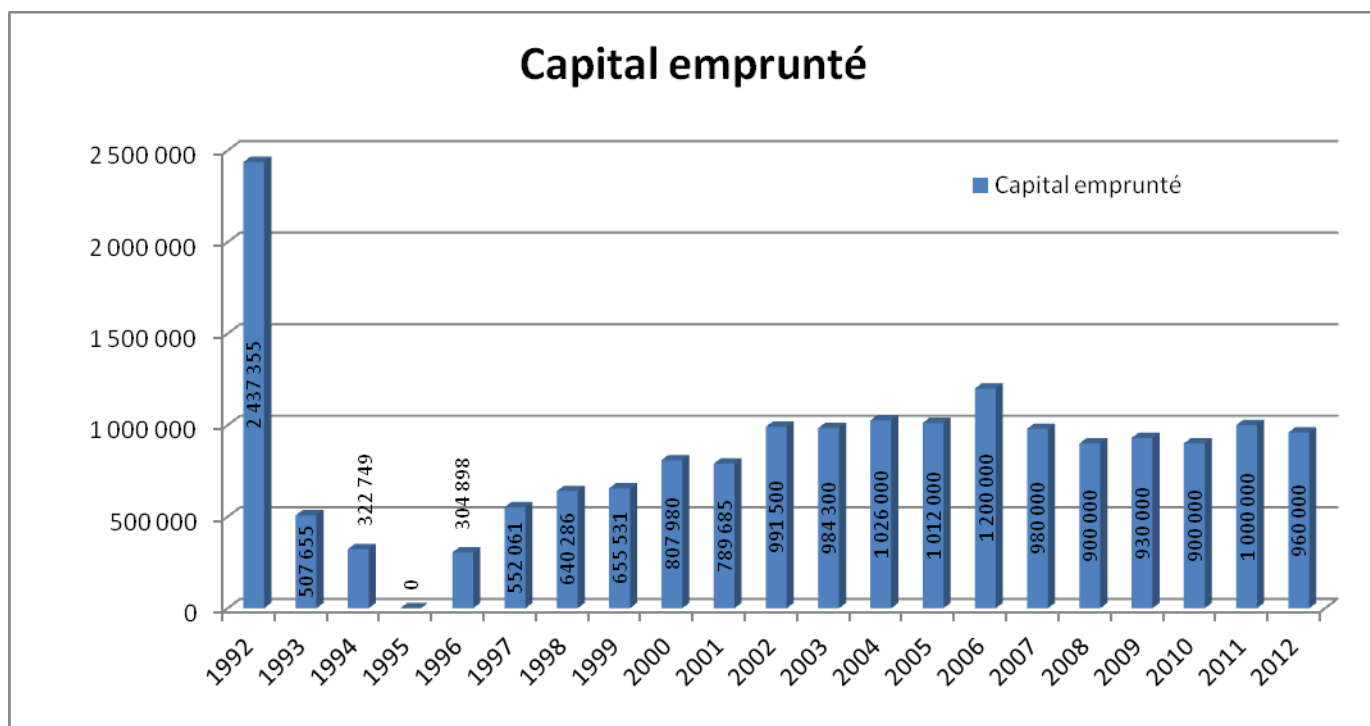
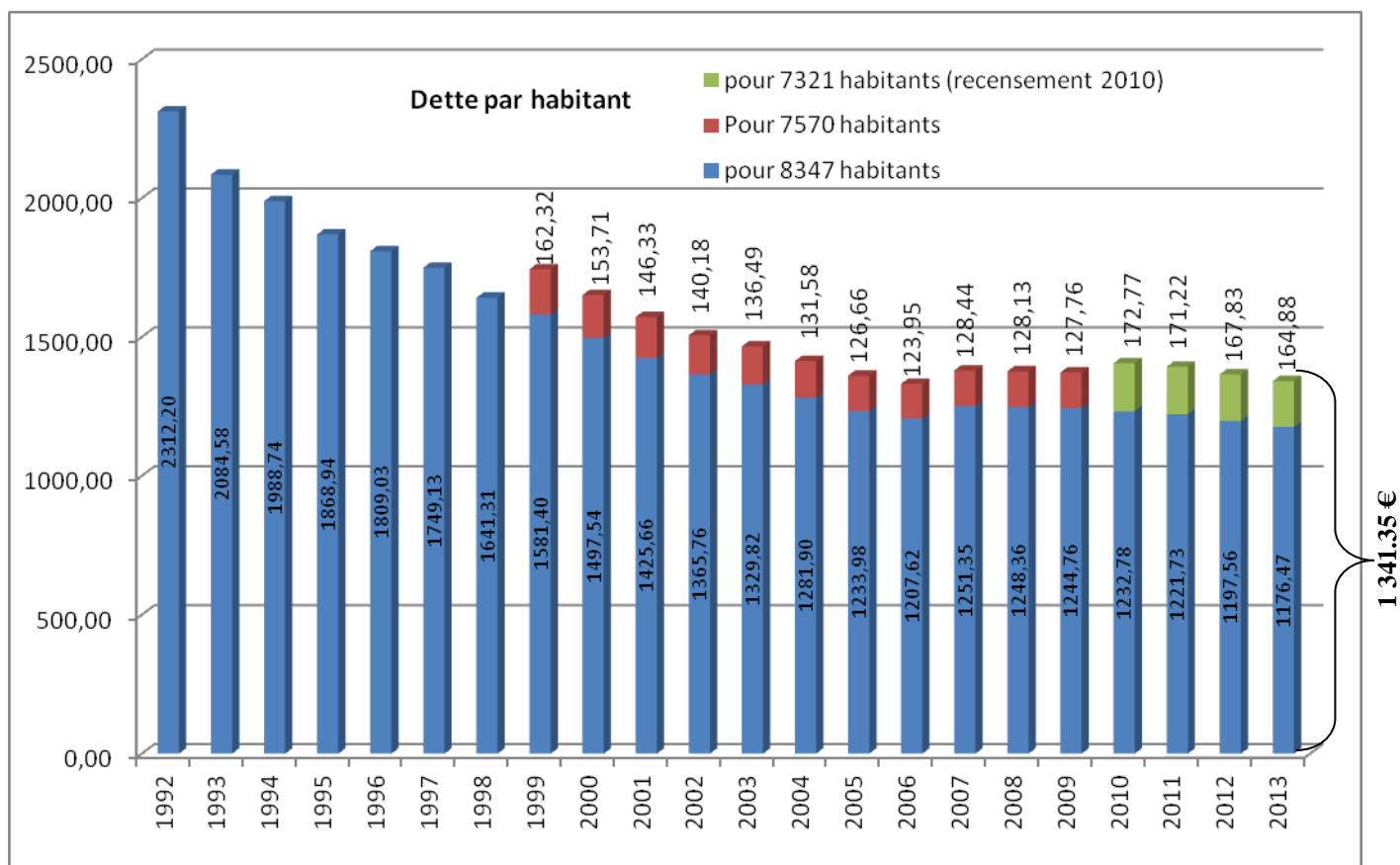


*b) Évolution de la dette*

Le 1<sup>er</sup> janvier 1992 la dette de la Commune s'élevait à 19,3 Millions d'€uro. Au 01 Janvier 2013 elle s'élève à 9,820 Millions d'€uros, soit une diminution de 49,12% depuis 1992.



Cette diminution de la dette a été possible grâce à la politique que nous avons mise en place, à savoir : maintenir le recours à l'emprunt entre 50% et 100% du capital remboursé annuellement. Malgré cela, nous avons pu maintenir un niveau soutenu des investissements.



De 1993 à 2002, le capital emprunté représente 50% du capital remboursé annuellement. A compter de 2002, tout en poursuivant la baisse de la dette, ce capital emprunté varie entre 70% et 100% du capital remboursé annuellement compte tenu des taux d'intérêts attractifs. Cette politique rigoureuse a permis de réaliser un désendettement important de la ville.

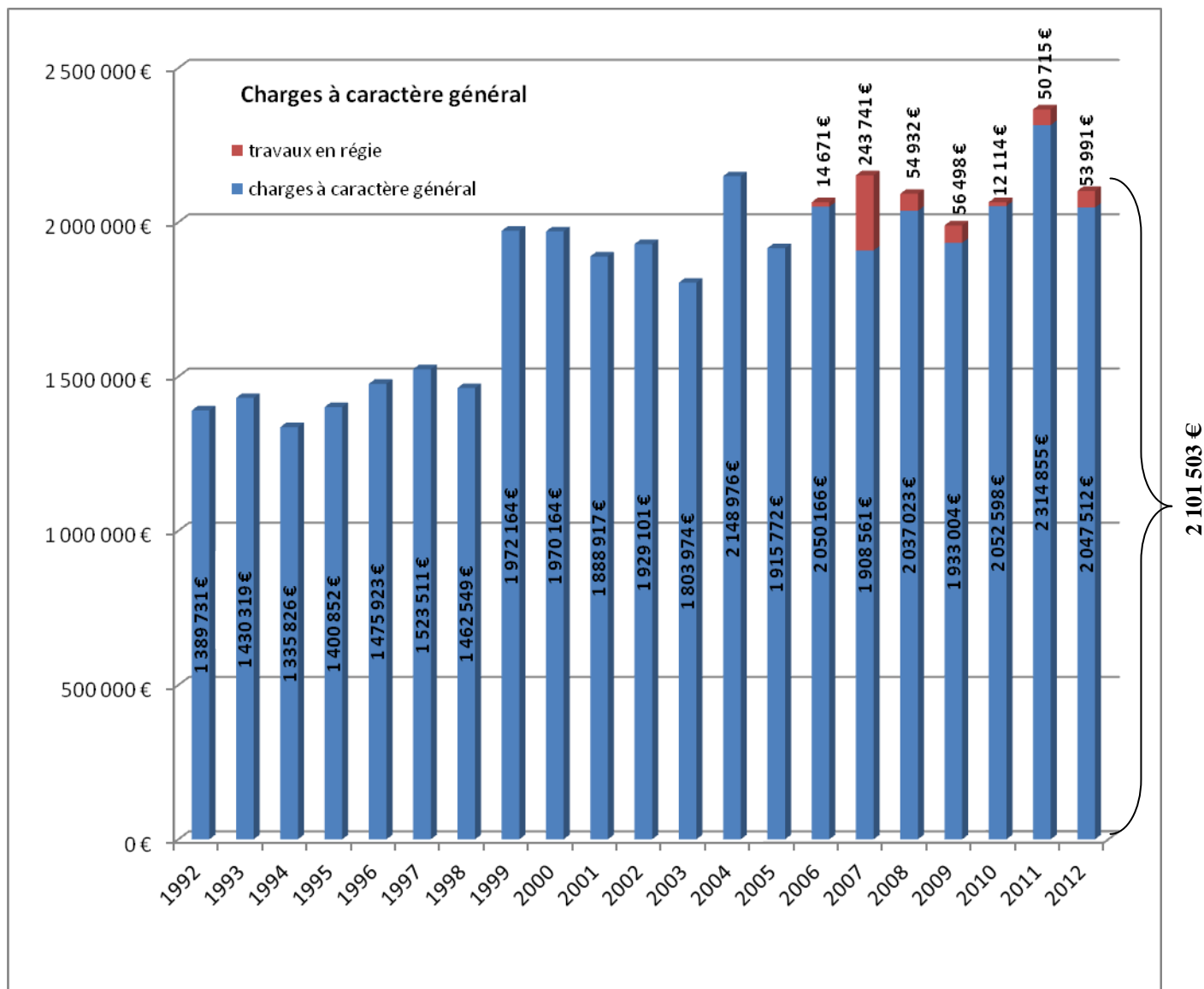
c) *Dépenses réelles de fonctionnement*

⇒ Les Charges à Caractère Général

Les charges à caractère général ont connu une progression en 1999 pour atteindre 1 972 164 €. Cette augmentation correspond à une forte volonté de développer une politique événementielle (1999 : Tour de France. A compter de 2000 : Hautes Terres). La ville perçoit cependant des subventions importantes liées à l'organisation de ces manifestations.

En 2004 et 2011, la hausse ponctuelle est liée à l'opération « Tour de France ». Cette opération a reçu d'importantes subventions.

En 2012, ces dépenses s'élèvent à 2 047 512 € (hors travaux en régie), soit une diminution de 267 343 € par rapport à 2011, (Diminution due à la non reconduction des dépenses induites par l'étape du Tour de France et Mondovélo en 2011). A noter la progression des charges énergétiques et de carburants. Ces dépenses retrouvent globalement leurs niveaux de 2010.

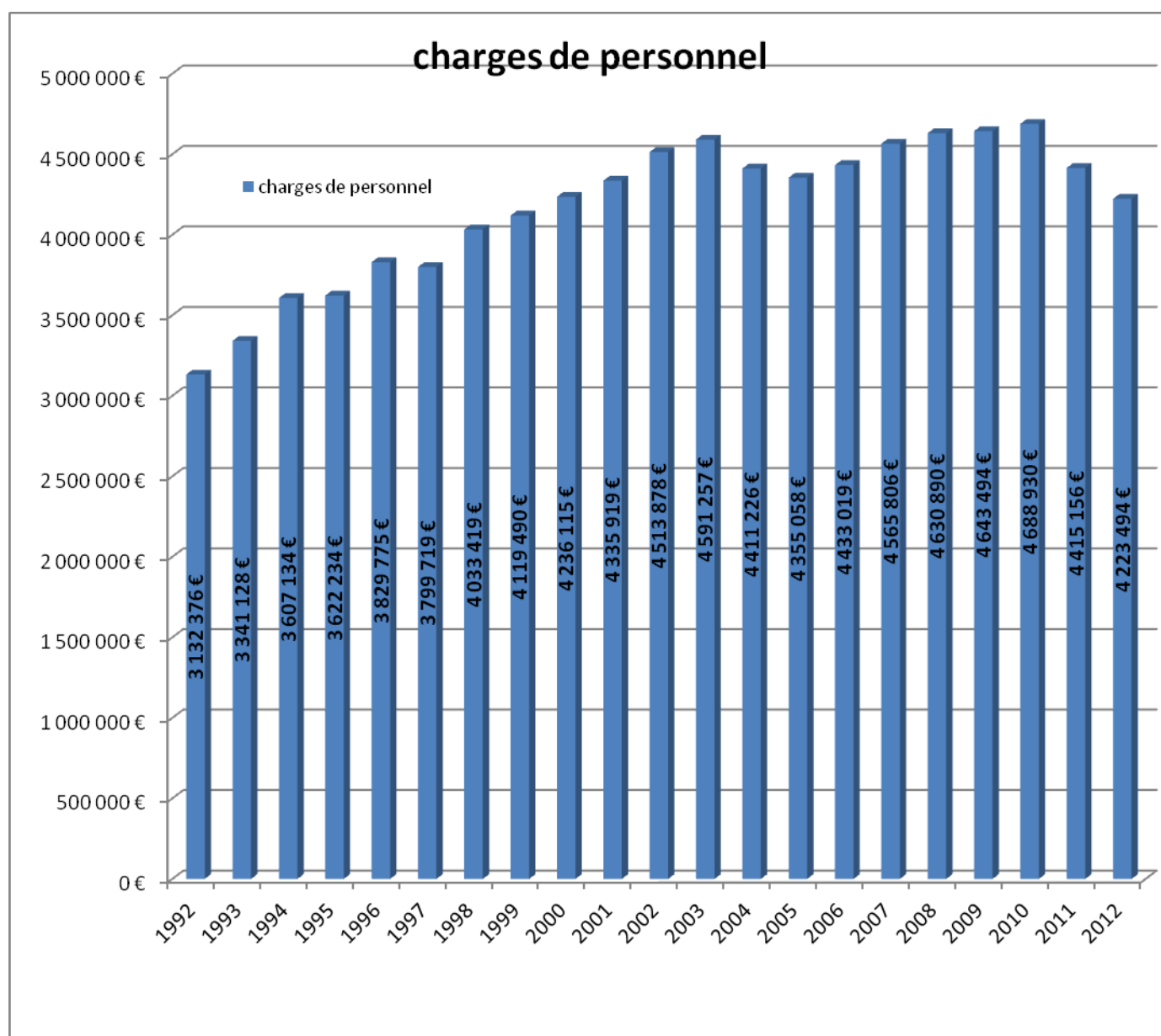


## ⇒ Les Charges de Personnel

Les charges de personnel s'élevaient en 2012 à 4 223 494 € contre 3 132 376 € en 1992. Elles ont subi des augmentations plus conséquentes en 1994, 1998 et 2002 pour les raisons suivantes :

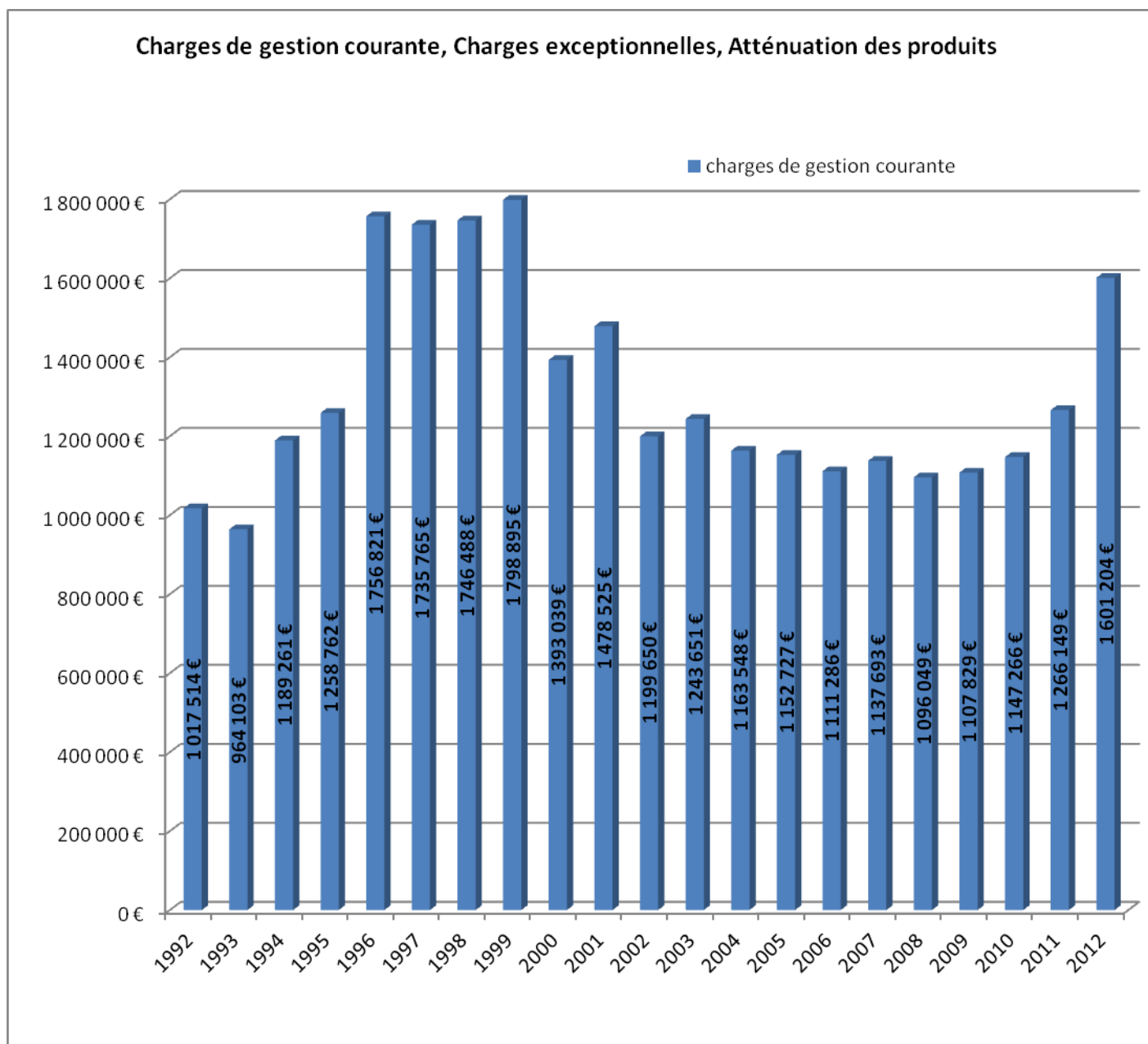
- 1994 : recrutement de contingents importants de C.E.S. et C.E.C. dans le cadre de la politique sociale de la Commune.
- 1998 : recrutements des Emplois Jeunes.
- 2002 : application de l'accord sur l'A.R.T.T.

En 2012, les dépenses de personnel sont en légère diminution de 4.34% par rapport à 2011 (hors travaux en régie). Cette diminution s'explique par la prise en compte en année pleine du personnel transféré au CCAS (restaurant du 3<sup>ème</sup> Age, direction) contre 6 mois en 2011.



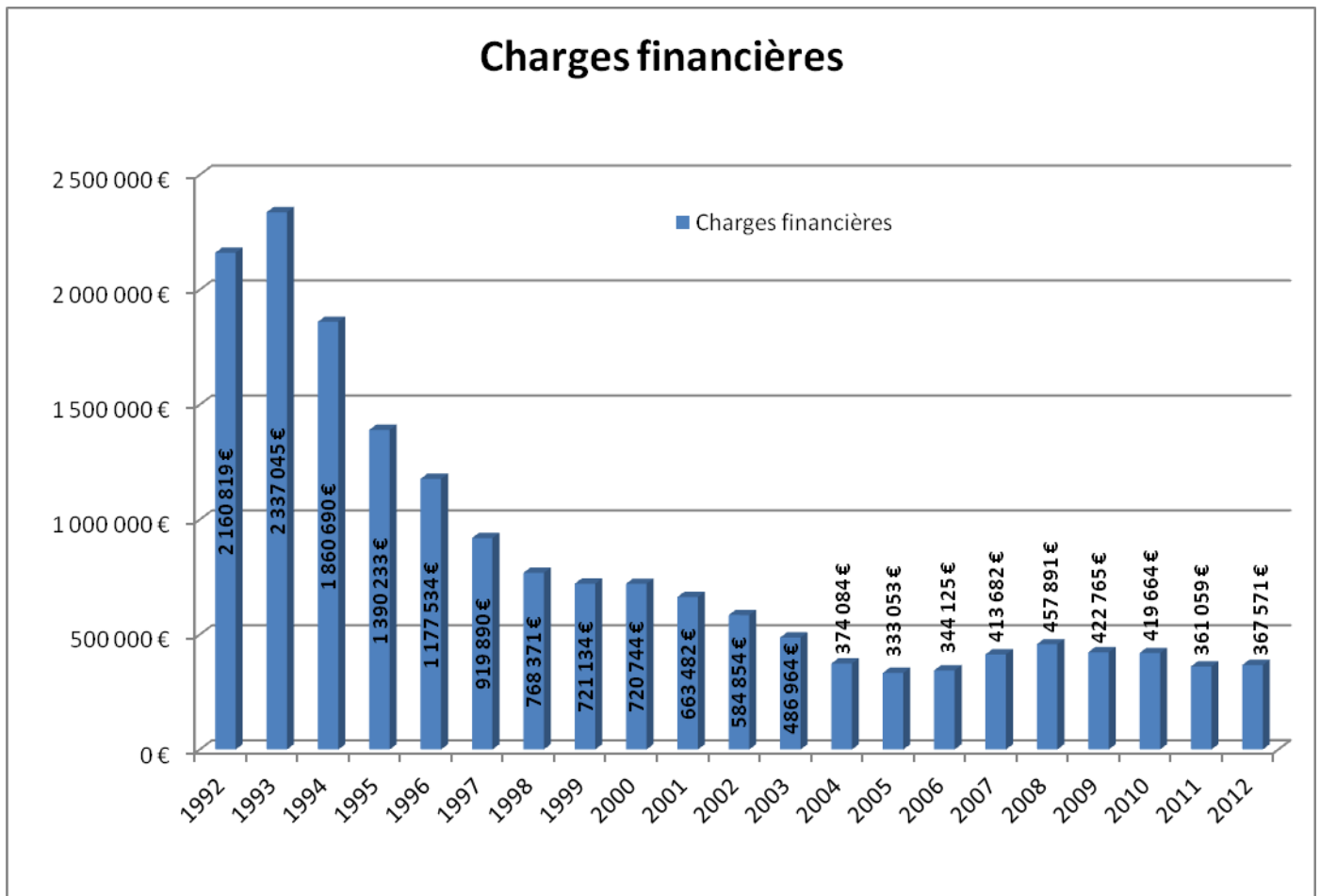
⇒ Autres Charges (charges de gestion courante, charges exceptionnelles, atténuation de produits)

Ces charges ont progressé jusqu'en 1999 pour atteindre 1 798 895 €uros. Elles ont diminué à partir de 2000 à la suite de la suppression du contingent d'aide sociale pris en charge par le Conseil Général (300 000 €/an). En 2012, ces dépenses s'élèvent à 1 601 204 €, en augmentation par rapport à 2011 (1 266 149 €) : cette progression s'explique par l'augmentation de la subvention attribuée au budget du C.C.A.S (en raison du transfert des services animation et restaurants du 3<sup>ème</sup> âge), de la subvention à la Passerelle (Chemin d'Art) et de la participation versée au Syndicat Départemental d'Electrification (89 000 €).



## ⇒ Les Charges Financières

Le remboursement des intérêts était de 2 377 045 € en 1993. En 2012, ce montant est de 367 571 €, soit une baisse de **84,53%** par rapport à 1993.

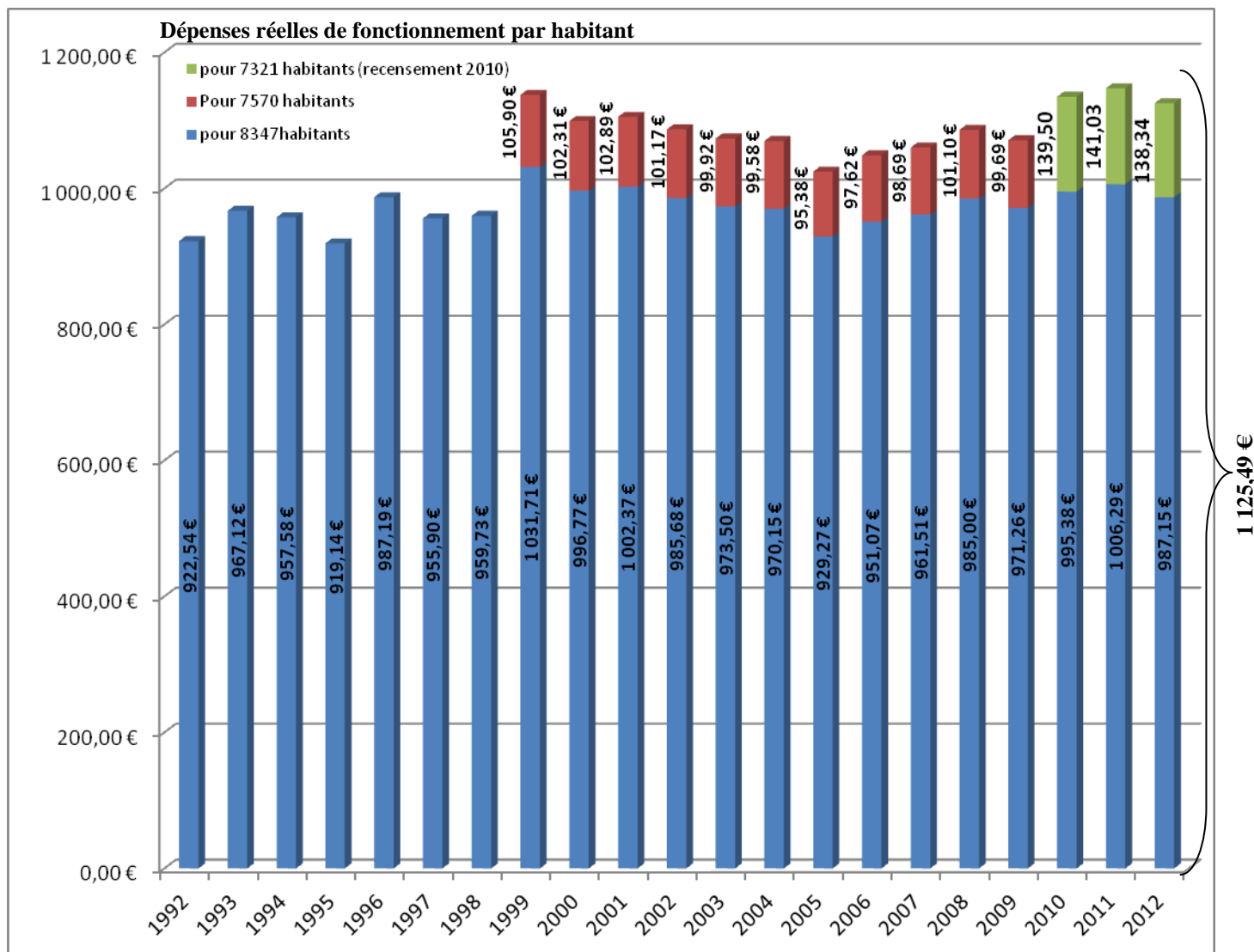


#### d) *Dépenses réelles de fonctionnement par habitant*

Les dépenses réelles de fonctionnement 2012 (hors travaux en régie) s'élèvent à 8 239 781 €, elles sont en diminution de 159 771 € (- 1.90%) par rapport à 2011. Cette diminution s'explique par :

- + 4,9% : Charges à caractère général (énergie, électricité, combustibles, fournitures). Hors Tour de France. Saint-Flour avait accueilli en 2011, la 9<sup>ème</sup> étape du Tour de France et l'étape MONDOVELO). Ces dépenses sont compensées en partie par des subventions..
- - 4,5% : Frais de personnel (principalement du fait de la prise en compte en année pleine du transfert du personnel des restaurants du 3<sup>ème</sup> Age au C.C.A.S (191 662 €).
- + 22,95% : Pour les autres charges de gestion courante (subventions) : +290 635€ : augmentation des subventions C.C.A.S et la Passerelle et versement d'une contribution au syndicat d'Electrification.
- + 2,3% : Pour les intérêts d'emprunt et les charges exceptionnelles (+8 599 €).

Les dépenses réelles de fonctionnement retrouvent leur niveau de 2010.



### e) Recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement ont progressé jusqu'en 1999 pour atteindre le montant de 10 654 509 €. Elles sont stables depuis 2000, date de la mise en place de la T.P.U. (Taxe Professionnelle Unique). Cette stabilité nécessite que l'élaboration de nos budgets soit toujours effectuée avec vigueur.

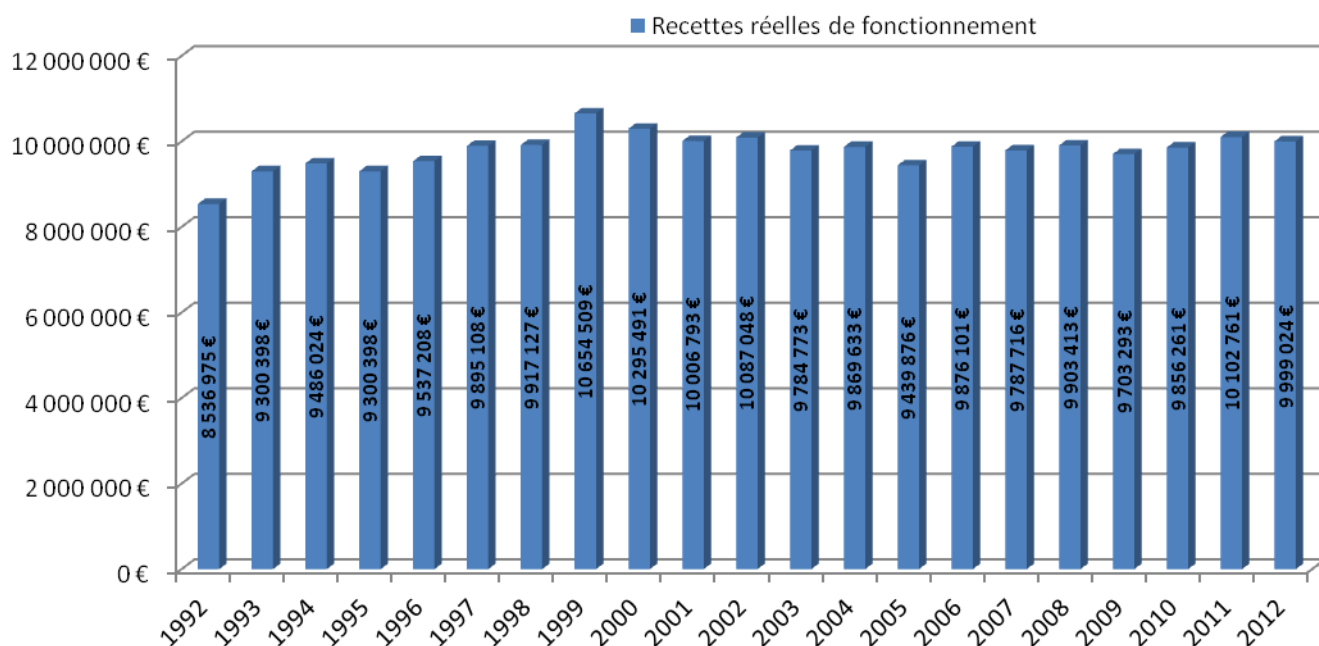
A noter que l'évolution positive des bases de la Taxe Professionnelle (T.P.) qui s'élève à environ 5 Millions de Francs depuis 1999, n'est plus perçue par la commune. Cette somme, collectée par la Communauté de Communes du Pays de Saint-Flour, est utilisée pour mener à bien des projets d'intérêts communautaires.

En 2012, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 9 999 024 €. Elles sont en diminution de 103 737 € (-1,03%) par rapport à 2011. Cette diminution s'explique principalement par :

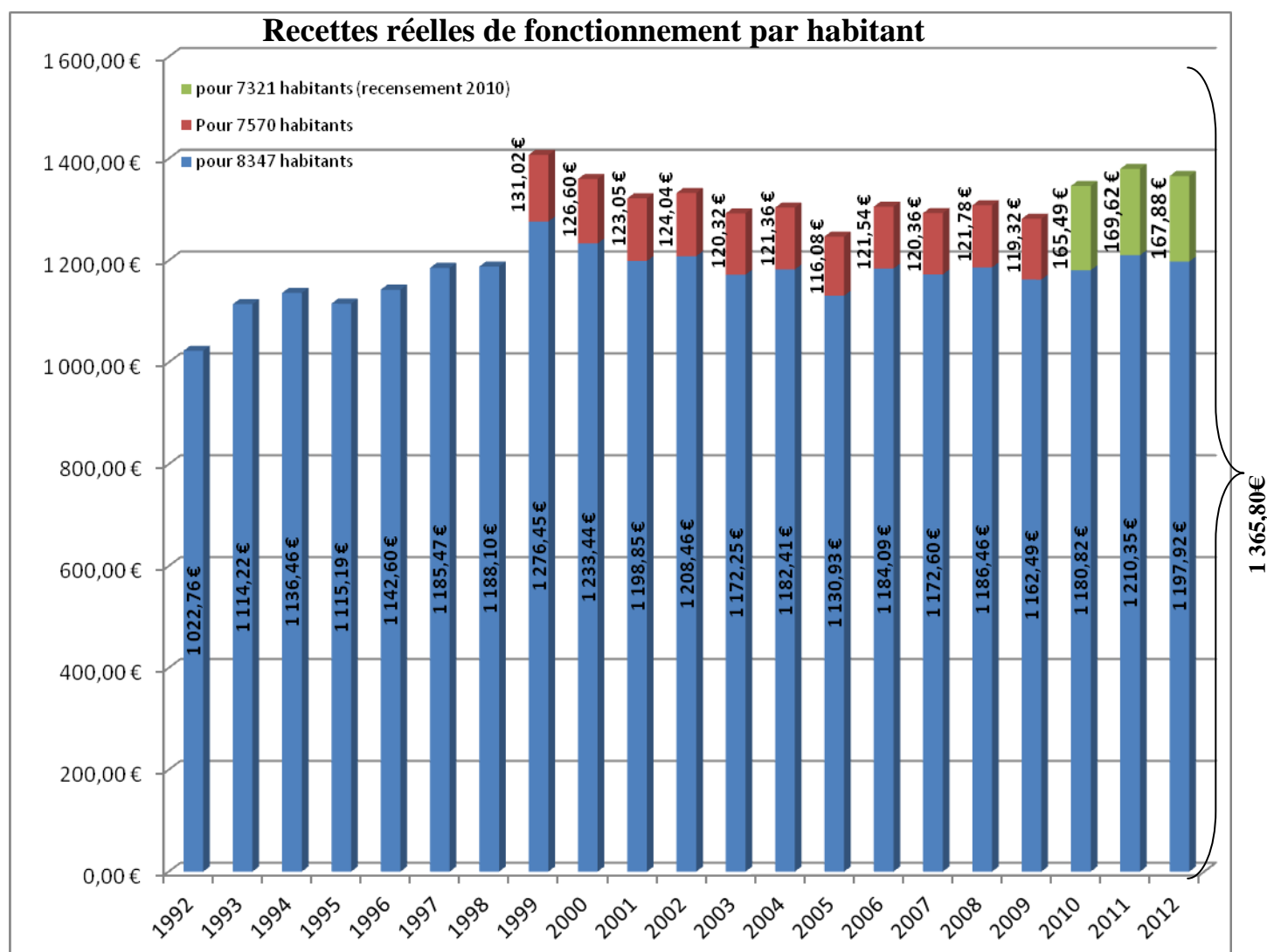
- - 8,7% : Produits des services
- + 1,20% : Contribution directe (sans augmentation des taux),  
Taxe additionnelle aux droits de mutation.
- - 5,16% : Dotation, participations, subventions, dont celles du Tour de France en 2011 (-294 986 €) et légère diminution des dotations de l'état (2012 : 2 442 900 €, 2011 : 2 473 000 €).



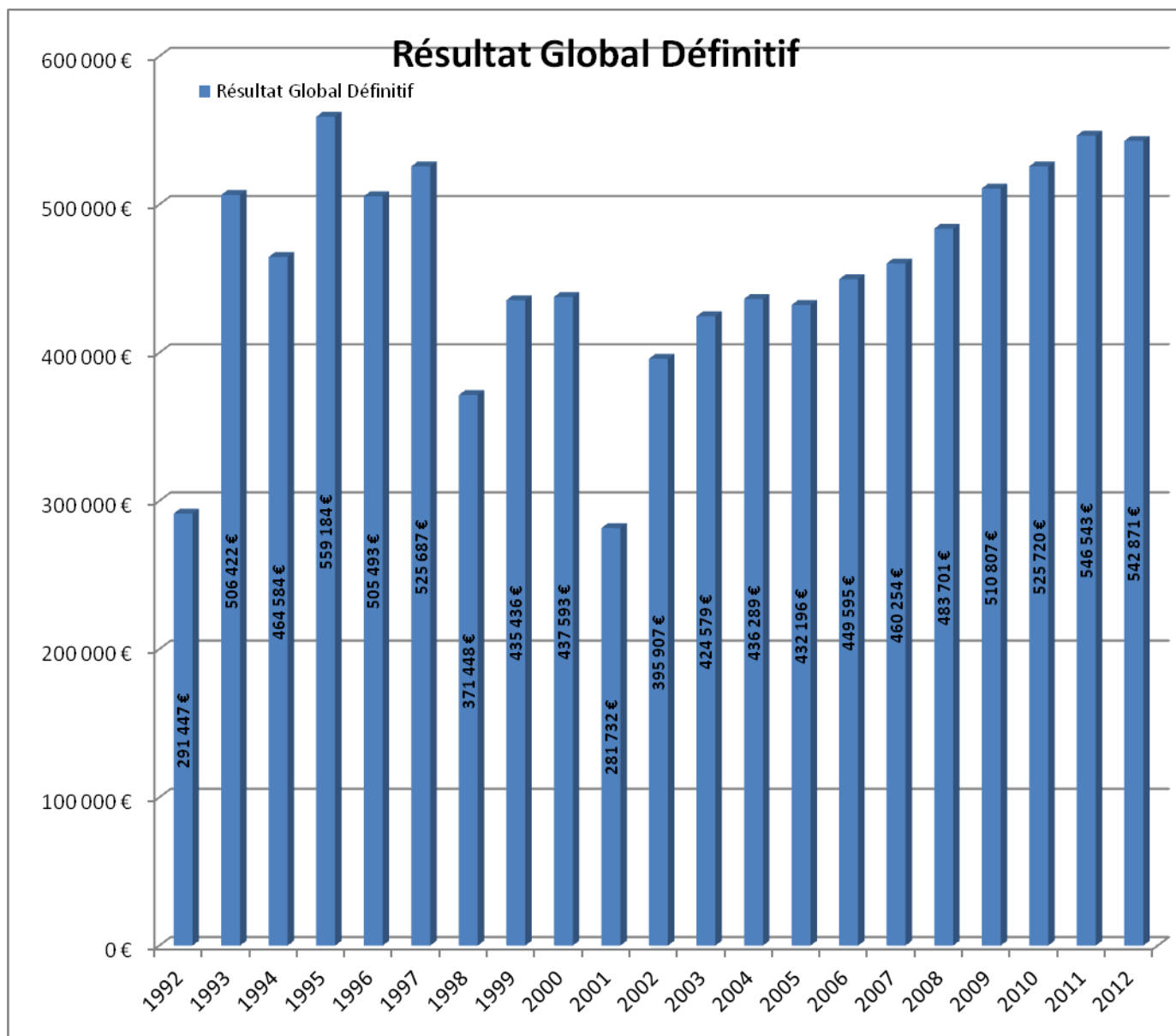
## Recettes réelles de fonctionnement



### f) Recettes réelles de fonctionnement par habitant



g) Résultat global définitif

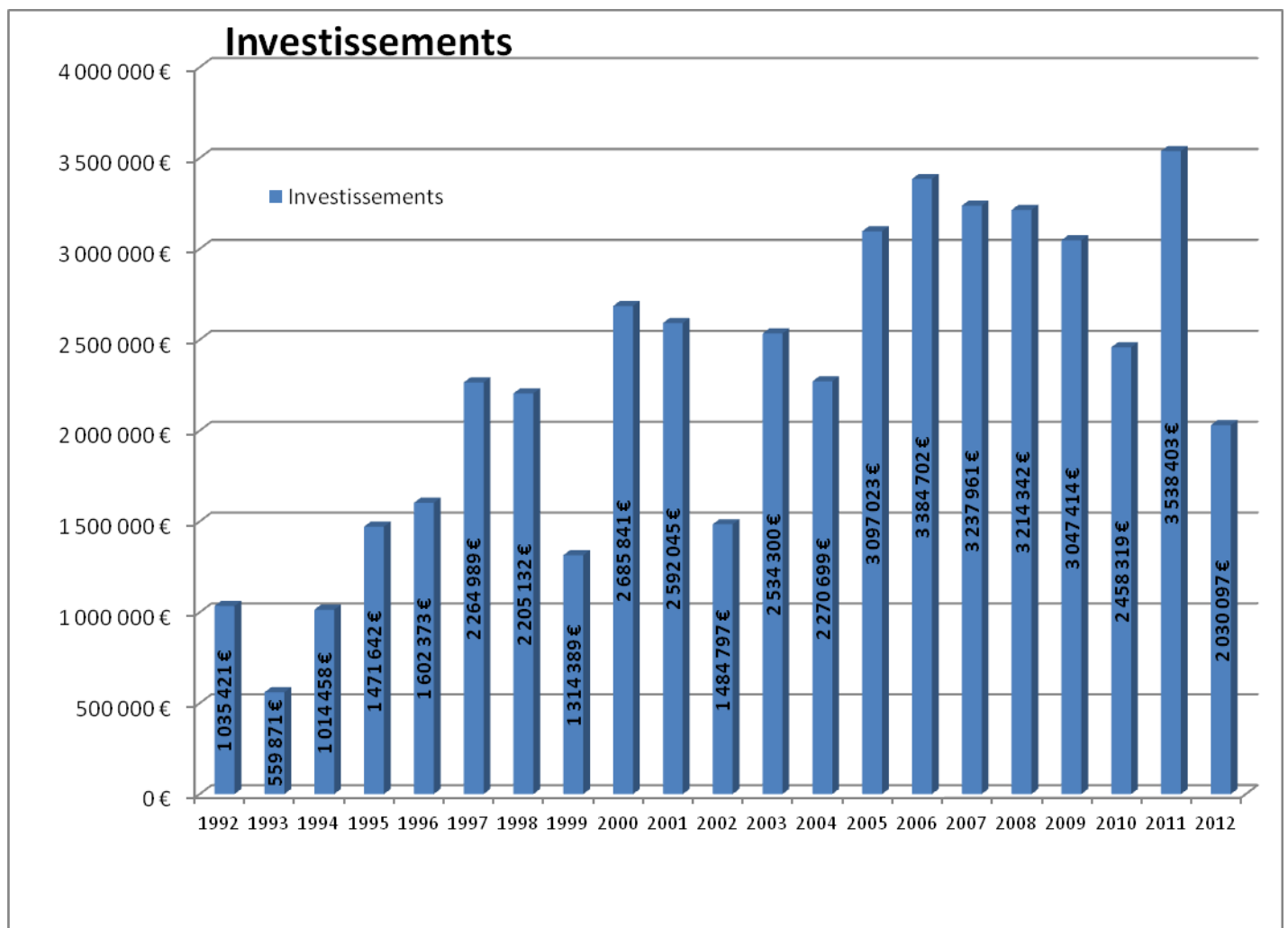


En 2012 le résultat global définitif s'élève à 542 871 Euros. (- 0.67 % par rapport à 2011)

## II- INVESTISSEMENT

### a) Les dépenses d'équipement

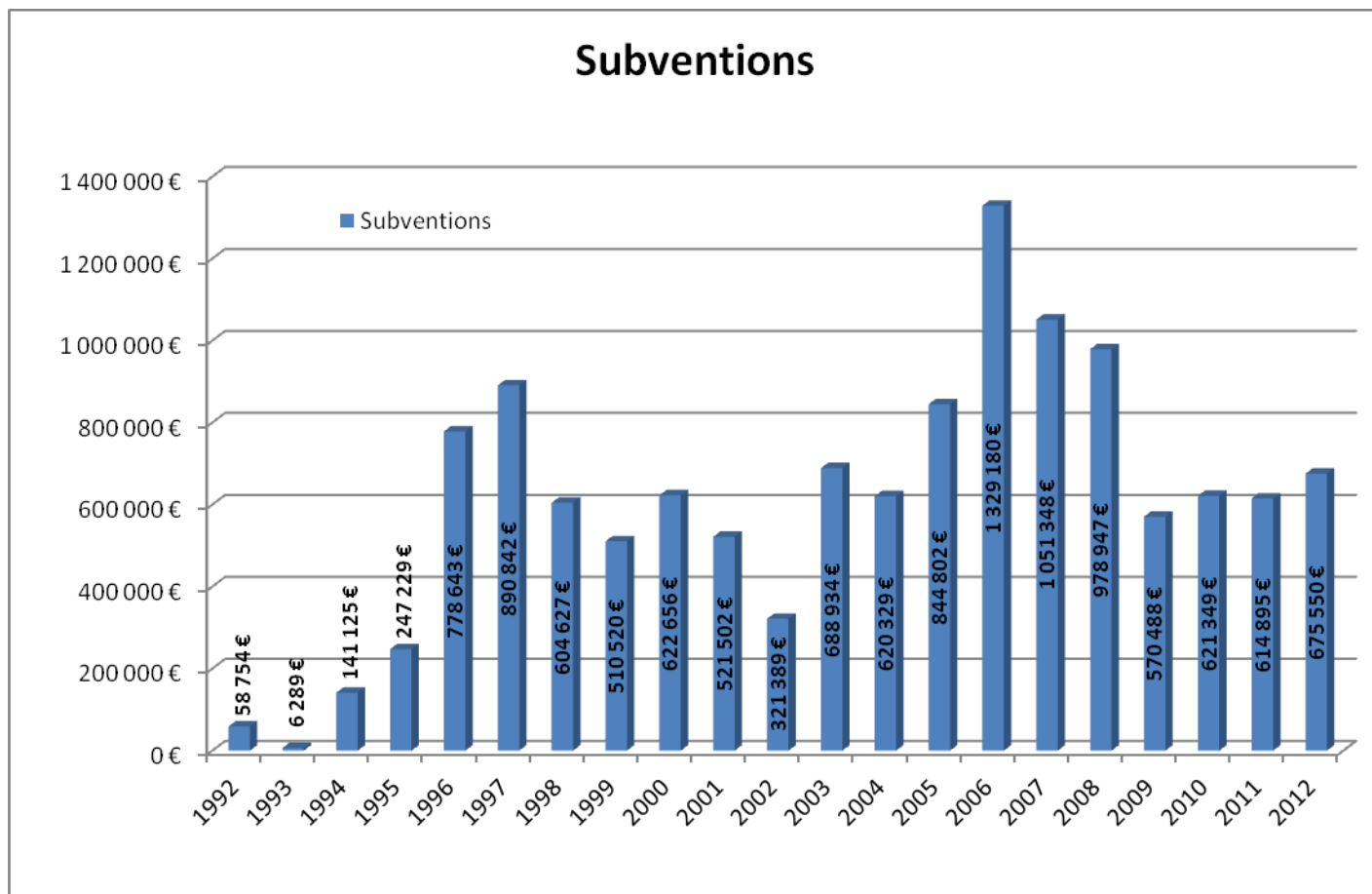
En 2012 les dépenses d'équipement s'élèvent à 2 030 097 € (taux de réalisation de 66,72%). En 1993, les dépenses étaient de 559 871 €, ce qui représente une augmentation de 262.60%. Au cours de ces vingt dernières années, une politique rigoureuse a été poursuivie. En effet, les dépenses d'équipement ont été financées grâce à l'excédent dégagé sur la section de fonctionnement, un recours limité à l'emprunt et aux démarches actives auprès de nos partenaires institutionnels (Conseil Général, Conseil Régional, État) pour l'obtention de subventions d'équipement.



## b) Subventions d'équipement

A partir de 1994, le montant des subventions d'équipement obtenues occupe une place importante dans le financement des projets de la ville.

Le montant des subventions 2012 s'élève à 675 550 euros.



### *Quelques chiffres clés pour l'année 2012 :*

Le Compte Administratif, indicateur précieux en vue des prochaines orientations budgétaires, confirme les objectifs que nous nous étions fixés.

- ⇒ **Maitriser la dette de la ville** : pour la première fois depuis 20 ans, la dette de la ville repasse sous le seuil de 10 millions d'euros. Elle s'élève à 9 995 170€ au 1<sup>er</sup> Janvier 2013 (pour mémoire, cette dette était de 19,3 millions d'euros en 1992). A titre de complément d'information : la capacité de désendettement de la Commune (dette totale/autofinancement brut) est désormais de 5 ans et 10 mois.

A titre d'information, au 1<sup>er</sup> Janvier 1993, la dette par habitant de la commune s'élevait à 2 318 € sur la base du recensement de 1990 (8 347 habitants). Au 1<sup>er</sup> Janvier 2013, cette dette par habitant serait de 1 197 € sur la base de ce recensement. Elle est de **1 365 €** compte tenu de la population légale en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2013 (7 321 habitants – recensement 2010).

- ⇒ **Maitriser la fiscalité** : Le budget de 2012 a été exécuté sans augmentation de la fiscalité après une baisse qui a atteint 17,5% depuis 1993.
- ⇒ **Poursuivre** la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Elles sont en baisse de 1,90% par rapport à 2011 et 342 710 € ont été économisés sur les prévisions du Budget Primitif 2012.
- ⇒ **Dégager un résultat global définitif positif** : 542 870 € (- 0.7% par rapport à 2011).
- ⇒ **Moderniser nos équipements** : Un montant d'investissement de 3,63 millions d'Euros a été réalisé en 2012 contre 3,77 millions € réalisés en 2011.

### **III- CONCLUSION**

L'effort sur l'investissement permet de réaliser des équipements importants et de développer les grandes orientations que l'équipe municipale a défini :

- Programme de requalification et de redynamisation du centre ancien de la ville.
- Poursuite d'un programme pluriannuel de rénovation de la voirie et d'amélioration du cadre de vie.
- Remise aux normes des équipements communaux et services au public.
- Opération de mise en sécurité au public.
- Politique de logement.
- Développement de l'offre de service.

Cette rigueur a permis de réaliser le redressement financier de notre ville tout en maintenant un niveau d'investissement important.

Ces efforts devront être poursuivis dans la continuité des règles de gestion rigoureuse que nous nous sommes fixés.